LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID 19

Une enquête de l'UFICT-CGT des Services publics

LIVRET 3: LES LIBRES PROPOS DE 292 AGENTS ET CADRES TERRITORIAUX

20 avril 2020

www.cadresterritoriaux.cgt.fr

la cgt UFICT
fédération des services publics

291 TEMOIGNAGES BRUTS RICHES EN ENSEIGNEMENTS

L'enquête de l'UFICT-CGT des Services publics sur l'impact de la crise sanitaire du Covid 19 a été utilisée par **2177 agents et cadres territoriaux pour témoigner** de leur situation actuelle, de leurs conditions de travail, de leurs conditions de confinements, le service public.

291 répondant-e-s, soit 13% du total, sont allés plus loin qu'un réponse aux questions que l'UFICT-CGT avait posées.

Ceux-ci ont, en effet, utilisé **la partie libre expression** pour délivrer un témoignage rédigé directement par leur soin.

Le présent livret contient la quasi—totalité de ces témoignages, en l'état tels que nous les avons recueillis. Ce à l'exception des message de type « merci » et de deux messages incompréhensibles.

La lecture de cette masse brute est riche en enseignements.

Elle est exemplifiante de ce que vivent les 2 millions d'agents et cadres territoriaux.

Un matériau à exploiter dès maintenant et après le déconfinement.

Pour présenter, les résultats de l'enquête, 3 livrets ont été édités, totalisant 70 pages.

Le 1er retrace les aspects méthodologiques et les résultats bruts globaux de 2177 réponses représentatives de l'ensemble de la FPT.

Le second extrait les résultats bruts spécifiques aux cadres territoriaux.

Le 3ème rassemble les 292 libres expressions recueillies à l'occasion de l'enquête.

Dans un autre temps viendra le temps de l'analyse et des publications idoines.

L'UFICT-CGT remercie les répondant-e-s et toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès quantitatif et qualitatif de l'enquête.

Le 20 avril 2020.

TOUS LES RESULTATS DE L'ENQUÊTE EN 3 DOCUMENTS

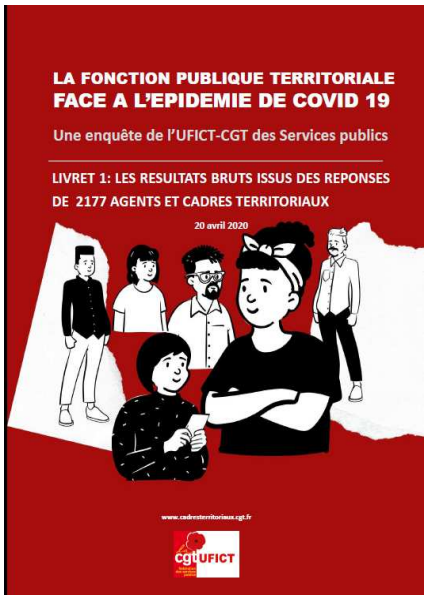

EN ACCES SUR WWW.CADRESTERRITORIAUXCGT.FR

Au sein de mon administration nous n'avons eu aucune consigne et nous sommes plusieurs à avoir proposé le télétravail ainsi qu un roulement pour une présence physique le 19 mars. Nous sommes toujours en attente d'une réponse le 4 avril. Notre direction reste enfermée dans son bureau à plusieurs sans respect des consignes covid 19. Un scandale. On est à l'abandon total sans elus sans direction . Et je ne parle même pas du service public et du service rendu à la population.

Cette crise révèle de nombreuses failles notamment techniques télétravail possible normalement pour beaucoup de personnel mais les serveurs ne sont pas assez puissants pour permettre à tous ceux qui peuvent télé travailler de le faire donc proirisation de certaines personnes par rapport à d'autres communication tardive des ressources humaines presque 3 semaines après le début de la crise sur les différents statuts des personnes pendant le confinement on ne sait pas qui est en télétravail et qui est en Asa etc....

Difficultés exprimés auprès de la collectivité mais le résultat a été un recadrage....pas de moyens suffisants, élus avertis mais non positionnés. Préfecture et Caf alertés, peu d'action derrière.

Heureusement que les réseaux sociaux existe, ce n'est pas notre service de la ville d'Epernay qui nous informe !!! Reprendrons nous un jour ? La est la question.

Au début de la crise, je n'ai pas reçu de consigne claire. J'ai commencé par télétravailler de ma propre initiative (personne en RQTH et à risque) et au bout de 2 jours on m'a demandé de cesser toute activité. A la prolongation du confinement, j'ai du contacter moi-même ma hiérarchie pour connaître le statut exact de mon poste.

Notre collectivité ne communique pas et nous à lâché sans instruction particulière.

Le télétravail n'était pas du tout à l'ordre du jour dans notre collectivité. Il a été mis en place en urgence au vue de la crise sanitaire et du confinement. Les managers n'étaient pas préparé et laisse très seuls les agents. Aucune réunion en visio ne sont organisés. En discutant avec d'autres de mes collègues. On se rend compte que nous nous sentons tous bien seuls.

Personnellement depuis le début du confinement, nous avons eu la consigne de travailler au sein du Centre d'action sociale de la ville de Paris. Cependant, j'ai toujours peur que ce virus rentre chez moi, étant célibataire et un enfant à charge.

Je suis DGS. L'articulation entre élus et services est rendue beaucoup plus complexe. Entre les élus qui n'ont de cesse de communiquer en faisant de la politique et les services qui assurent une continuité de l'administration coûte que coûte (comme l'organisation des élections qui fut une erreur), les enjeux sont exacerbés. Non, les élus seuls ne suffisent pas à administrer une commune. L'expertise des services, de tous les services, et leurs actions, sont indispensables.

En tant que responsable j'ai un vpn et une obligation de télétravail alors que j'ai 2 enfants de moins de 8 ans à la maison. Mon mari en télétravail également . On me refuse les jours maintien à domicile .certains de mes agents travaillent physiquement et d'autres ne font rien du tout.

La direction avant la crise a pensé le télétravail uniquement pour les cadres À et essentiellement sur les services ressources. Aucune organisation n'a été construite pour les autres.ayant 2 enfants en bas âge c'est très compliqué de gérer les difficultés professionnelles et les enfants en même temps .

Les informations sur les mesures de protection du Covid-19 ont été diffusées par les médias. En interne, nous avons uniquement reçu un mail tardif relatif à la gestion des contrats temporaires. Vis à vis des congés, ceux posés sont réputés maintenus. Même en télétravail, le temps de travail est réduit à 7h par jour pour éviter de généré des RTT. La Direction réfléchit actuellement à imposer des CA et des RTT. Ils sont en attente d'une ordonnance. Les agents attendent d'en savoir plus. Je n'ai aucune connaissance du PCA mis en place. C'est en appellant mes collègues que je me renseigne (une école ouverte pour accueillir les enfants d'équipes médicales, le CCAS maintenu ouvert..). Mon N+1 ne semble pas pouvoir répondre à mes questions. Je me renseigne sur les revues spécialisées (la gazette des communes, AMF, courriers des maires) et je liste les questions à mon N+1 pour qu'il fasse le nécessaire auprès de la Direction. Je me suis moi-même mis des objectifs et j'organise mon travail en fonction. J'ai fait valider cela auprès de mon N+1.

Je ne peux vu ma santé être en présentiel mais fais mon maximum pour aider ceux qui sont sur leur poste et lau contact des usagers.

Grâce au confinement et au travail des professionnels de la santé, des sapeurs-pompiers, des forces de l'ordre, des militaires, des services publics, la France avec l'Europe viendra à bout de cette crise sanitaire. Tout n'est pas parfait, mais des femmes et des hommes œuvrent chaque jour en donnant le meilleur d'eux -même pour terrasser ce virus.

Un sentiment de ne servir à rien. Un sentiment de mettre en danger les usagers pour continuer un accompagnement des personnes fragiles...

J'ai eu plus d'informations par le syndicat (cgt) que par la hiérarchie/Rh.

Au sein de notre pôle (finances) nous (les managers) avons pris « les choses en main » afin de faire tourner les affaires et permettre à la collectivité de ne pas se retrouver dans l'embarras mais aussi pour ne pas perdre l'équipe et la laisser seule dans la nature.

Un flou existe sur notre rémunération sur Avril 2020 et plus, je suppose que l'on ne touchera pas les primes ? En Mars, j'ai été payé intégralement, mais pour la suite on ne sait pas...

Plutôt très satisfait de l organisation de mon EPCI et qualité des outils.

Au cnfpt pas de PCA donc le management a lieu par notes et injonctions sans tenir compte toujours de la situation exceptionnelle et donc de ce que le terrain pourrait apporter à nuancer telle ou telle orientation. Il y a manque avéré de cadre qui laisse place à un flou et un délitement qui devra prendre beaucoup de temps à la reprise pour éviter RPS+++.

Après 4 ans de placard j'ai été rappelé pour coordonner les centres de consultation COVID alors que je suis directeur de police à la base Pour moi c'est donc et je le regrette une oportunité.

L employeur refuse aux syndicats l envoie de mails à l ensemble des agents.

Sauf Catherine et son équipe prend de nos nouvelles uffit CGT nous tiens au courant de se qui se passe et Véronique du CHSCT notre propre syndicat CGT aucunes nouvelles.

J'ai le sentiment que les agents vivent le télétravail à marche forcée, sans que les outils ou les moyens dédiées n'aient été pensés. Je pense aussi que les agents publics, moi la première, auraient souhaité dans cette situation exceptionnelle se rendre utiles : dans les hôpitaux ou autres, plutôt que de maintenir artificiellement des tâches vides de sens, notamment en l'absence d'usagers.

Je considère que l'organisation générale de la crise a un impact sur les agents au niveau de la santé mentale. Les équipes de police municipale se retrouvent isolées et les équipes de terrain qui gèrent le travail social se retrouvent débordées et doivent prendre en charge des situations inédites. Le flou artistique est général et comment manager en situation de crise si ce n'est prendre soin de ses agents. Bref.

Très peu de masques ffp2 et surblouse. Masque chirurgical tant que le patient n est pas diagnostiqué convid. Ce qui nous protège pas si nous le visitons la veille au soir par exemple.

Je suis aidé soignante à domicile

Je suis directrice d'un centre intercommunal d'action Sociale. Ma position, tout comme le positionnement des instances supérieures restent flous. Je prends des décisions pour protéger les agents, leur assurer un cadre de vie acceptable (financier), mais je suis consciente qu'il y aura des répercussions financières et que les embauches que j'avais prévus vont être bien compliquées à envisager.

Plutôt bien traitée mais isolée.

Dans cette crise sanitaire les élus « employeurs » maires ou présidents d'une intercommunalité ils sont tous méprisants aucun message de soutien surtout quand on doit être sur le terrain quotidiennement. Des cadres dans les directions qui sont gestionnaires, qui ne connaissent rien des relations humaines, du managment qui rassure les collectivités qui font de l'argent sur des services sociaux. Ils sont tous pitoyables.

je gère la coordination des actions envers les publics fragiles et la petite enfance.

La forme de votre questionnaire s adresse surtout à des agents de collectivité importante et n est pas représentatif des petites collectivites. Je suis secrétaire d une commune de 670 habitants et secrétaire d un syndicat scolaire. Après discussion avec le maire il a été décidé de maintenir une permanence téléphonique 3 matins par semaine et le vendredi après midi. Quant au syndicat scolaire je fait un peu de télétravail et me rends quelquefois au bureau. Travaillant seule, les conditions de sécurité sont réunies ce qui est compliqué pour faire valoir mon droit de retrait. Quant à la garde d un enfant de moins de 16 ans, mon mari etait à la maison. Je n ai donc pas répondu à la dernière partie du questionnaire car pas de syndicat, le Chsct est au CDG et aucune information, étant seule la question managériale ne se pose pas sauf contact avec le maire.

Malheureusement, les syndicats ont une posture très contestataire et peu proactive et constructive au sein de ma collectivité. C'est dommage, tant ce rôle de représentant du personnel est noble à mes yeux...

Mauvaise anticipation de cette crise, peu d'informations, on nous laisse nous débrouiller sans indication précise (quand j'ai du quitter mon poste physique, comment faire pour le matériel, comment s'organiser, congés, ho-

raires annualisés mais événements annulés comment faire?, salaire sur quelle base...).

j'ai peur de cette Salo prie de COVID 19 j'ai 60 ans est j'ai peur d'aitre licencie par la collectivité vue que je suis confinait chez moi est pas aux travaille je suis en ASA cela a été préconiser par le médecin du travaille que je devriez reste en confinement aux domicile.

Etant dans une toute petite commune(un employé au service technique,une au service administratif),certaine question ne se posent pas.Les procédures de management étant tres simplifiées.

Ma collectivité a tout fait pour minimiser la crise lors de sa survenue début mars (nous sommes situé dans un des clusters). Alors que nos écoles étaient déjà fermées, la collectivité n'a pas pris tout de suite les mesures de protection (gel, masque, gants) y compris pour les agents d'accueil. Certains collègues directement au contact du public ont exercé leur droit de retrait jusqu'à obtention de mesures de protection. La collectivité n'a pas non plus fait le nécessaire pour permettre la mise en télétravail des agents dès la mise en cluster. Elle a attendu l'annonce du confinement pour augmenter sa flotte de pc et permettre à tous les administratifs de faire du télétravail.

DRH toute puissante qui décide qui est en congés exceptionnel, qui télétravaille, qui se verra prendre des rtt, qui les gardera, qui verra ses primes baisser, qui les gardera. Les agents sont triés dans des catégories sans donner leur avis, par la DRH en lien avec les DGA (ni les chefs de service ni les directeurs).

L'aménagement du temps professionnel est très bien gérée. Le Maire a privilégié la santé des agents, nous avons eu libre de choix de nous organiser pour le travail. Une continuité du service public est assurée. La mairie n'est pas ouverte au public par contre les citoyens, les fournisseurs et les adminstrationspeuvent contacter la mairie par mail et/ou par téléphone.

Nous n'avons reçu aucune consigne managériale outre celle de traiter les urgences.

Mes réponses sont données selon les informations que j'ai par quelques collègues de travail concernant les protections individuelles à ce jour. Quand aux informations que je reçois par mails sont minimes. J'ai eu ordres, dès lors de la fin de mon congés maladie de rester disponible et joignable avec mon téléphone personnelle à une éventuelle reprises.

plus de 50% de salariés présents.

aucun lien entre la direction et les instances paritaires, les décisions sont prises unilatéralement.

nous avons choisi d'être présents aux horaires d'ouverture pour répondre à toutes les questions. Nous traitons tous les mails. Un sas a été mis en place pour respecter les distances de sécurité. Il n'est pas possible d'envisager une fermeture complète de la mairie. Il faut pouvoir assurer une continuité des services. Les mariages ont été reportés et les locations de salle annulées ou reportées. Le télétravail n'est possible que pour répondre aux mails. L'accès à l'ensemble des autres logiciels n'est pas possible.

La nature de ma mission demeure malgrè tout dans la continuité car car il s'agit de la préparation d'un événement culturel prévu pour le moi d'octobre.

Aucune information sur les modifications du PCA de la part de l'admin. Aucune convocation du CT ou CHSCT.

Merci à Alain GOUBET et Frédéric DHORNE pour leur implication durant cette contexte inédit.

La DG s'est bunkérisée.

Je suis secrétaire du CHSCT et ai pourtant dit notre responsabilité/disponibilité à employeur mais la crise renforce son "management" archaique et pathogène (pas de DUERP,pas de PCA,nombreux RPS...).

petite commune de 1100 habitants notre mairie comprend 11 agents, on m' a annoncé que l'arrêt de travail pour garde d'enfants n'existe pas pour les agents territoriaux. j'ai deux enfants en âge d'aller à l'école que faire si l'école est fermée jusqu'à septembre?

Pas de mise en place d'une véritable gestion de la crise. Plan de continuité infomel, peu d'écrit de la part de la direction générale ! Cette épidémie a pris de court tout le monde. Au sein de ma collectivité, je pense que les élus, l'administration et l'encadrement ont été prompts à mettre en place un dispositif d'astreinte sanitaire. Dès l'élévation au niveau 2 d'épidémie, une cellule d'urgence a été réuni et se réunit chaque semaine. La municipalité et la direction générale tiennent informés régulièrement les agents par voie de messages électroniques. Pour l'heure, les effets de cette crise sur les rémunérations et sur les congés ne sont pas encore connus. Il convient d'être vigilant sur ce point.

À part un courrier du maire et de la des, reçu avec la fiche de paie, aucun signe de notre DGA. Un vague projet de dossier à rendre et aucun message. Les congés sont-ils supprimés ?

Suite à l'alerte du CT avant confinement menaces de sanction de la hiérarchie sur un membre du CT.

Ma collectivité souffrait d'une carence managériale avant la crise, ainsi les agents sont plutôt livrés à eux-mêmes.

il y a eu une bonne réactivité et un bon suivi de la situation dans notre organisation. Pour les agents sur le terrain et pour ceux qui peuvent télétravailler, c'est bien organisé. Toutefois, certains agents sont théoriquement en télétravail mais sans aucun matériel à disposition, sur la durée cela va poser question. Et comme partout, un problème de stocks de masques...

Enquête d'intérêt. Bravo. Je plaide pour une telle enquête observationnelle, prospective de l'impact médico-socio-professionnel de la situation de confinement imposé au sein de ma Collectivité, pour l'instant sans succès.

Tres peu de suivi voir pas du tout de la part de notre hiérarchie. Il faut aller de soi-même chercher les infos et faire du lien avec nos usagers si on le veut bien. Pas de contacts avec les autres collègues d'autres services

Parole d'un représentant du personnel au CHSCT : Le CHSCT s'est réuni formellement avant que le confinement soit décrété depuis il n'a pas été sollicité ni informé en tant que tel. Il a disparu du "paysage" !

Cette crise est un révélateur des incapacités à s'adapter à une situation nouvelle, à changer les habitudes de travail. Elle révèle aussi les faiblesses pre-existantes de l'organisation (encadrement et suivi du travail, outils de travail, collaborations, communication interne, priorisation des actions...)

j'ai une information syndicale car je suis moi-même élue mais nous n'avons pas communiqué aux syndiqués de façon globale

Commune avec une quarantaine d'agents, certains travaillent, d'autres non, certains sont en maladie, d'autres en télétravail...on perd les tickets restaurant, pas le droit de reporter les congés, pas de syndic ni de CHSCT....

Je n'ai pas de réponse claire que ce soit en local au niveau des prises de décisions, des positions de travail et au niveau du syndicat sur le droit de retrait, les congés imposés.

Pour l'info syndicale, une note par direction au départ puis plus rien. Aucune info sur les modifications. Refus de réunir un CHSCT. Toutes nos interventions sont mal vues, ils fonctionnent seuls, surs d'eux et sans aucune remise en cause. On a pu constater que certaines de nos propositions ont été adoptées mais ils ne nous l'ont pas dit. Divergence de point de vue ++ sur la nécessité de maintenir en permanence des agents des routes sur site. Saisine de la préfecture, pas de réponse. Mis à part les gestes barrière, pas de consigne de fonctionnement globale, chaque chef fait selon ses seules réflexion. L'employeur multiplie la com via la population, met en avant des agents volontaires via les réseaux sociaux pour montrer à quel point le conseil départemental est investi et indispensable… ça en est écœurant.

Je me suis mise en garde d'enfants par manque d'information. Le manque d'information de consignes ou de tâche persistant, je maintiens ce statut tant que j'y ai droit...

Je souhaite répondre à cette enquête qui me semble importante. Toutefois, je suis en détachement de mon administration auprès du syndicat CGT. C'est pour la CGT que je télétravaille. De mon administration, je n'ai rien reçu, ni consignes, ni mail, rien ! Je vois les agents des ST qui travaillent par deux. La Mairie est fermée. Mais un agent ou un adjoint, selon le cas, reçoit les appels et dirige les usagers. Avec mon syndicat START RLV CGT, nous avons écrit au Président de RLV pour demander la mise en place d'un PCA et un CHSCT extraordinaire. Le PCA vient de nous être transmis et le CHSCT vient d'avoir lieu. Comme Riom Limagne Volcans regroupe 31 communes, un courrier à tous les maires part jeudi pour demander si le PCA a été mis en place, s'il a été transmis aux agents, comment la collectivité organise la continuité des services essentiels et si tous les moyens de protection contre le covid sont bien à disposition des employés réquisitionnés.

Aucun mails ou appels depuis le 17 mars de la part d'élus. Un appel de la dgs pour informer que seul mon mi temps serait payé et pas les heures complémentaires que je devais effectuer pour remplacer quelqu un....

Tout est essentiel à la nation ?

Nous n'avons pas d'information sur les agents contaminés. Notre syndicat est en contact permanent avec ses syndiqués dans la mesure ou il a un n° de tél. et/ou un mail, et avec la DGRH.

Pour une fois notre collectivité semble avoir été à la hauteur. les agents détournés sur d'autres mission sont tous volontaires et la collectivité a été très réactive aux préconisations nationales. je suis secrétaire général et secrétaire du CHSCT et suis en lien quasi journalier avec la DRH qui me présente toutes initiatives avant leur mise en place et prends en compte la très grande majorité des mes remarques.

Seul le syndicat CGT nous tiens informé depuis le début de la crise sanitaire.

Les mesures de confinement prises à la suite de la crise du Covid 19 ont été soudaine. L'ensemble des agents ont compris très rapidement la gravité de la situation et ont fait preuv d'une capacité d'adaptation aux nouvelles conditions de travail surprenante. Cette crise , aussi surprenant que cela puisse paraitre renforce les liens entre les équipes, les agents et les managers, des liens virtuels que l'on découvre au fur et à mesure que le confinement se prolonge.

Difficultés à manager sans présence physique après des agents difficulté à expliquer certaines décisions aux agents qui y voit un manque de transparence problématique sur la concertation.

J'appartiens à une administration où les choses ont été faites à peu près correctement.

La pratique du travail à distance (et non du télétravail) bouleverse la sociologie de l'organisation en forçant l'encadrement à modifier son style de management, à relâcher son emprise sur des agents qu'il lui faut traiter comme des personnes majeures, volontaires, dignes de confiance, au service de la collectivité.

Je suis élue CHSCT - Le PCD ne veut pas réunir l'instance. Il a fallu prévenir la Préfète pour avoir au moins un contact téléphonique (absence de réponse aux mails y compris ceux en intersyndical) après 17 jours de confinement. L'absence d'éclaircissement des situations administratives engendre des crispations et des traitements différents des agents (à situation de travail identique).

Je suis seule sur cette fonction et travaille en totale autonomie donc ma situation est particulière et ne peut servir de modèle. Par contre elle m'a permis de développer plus rapidement des relations étroites de travail avec d'autres partenaires (CPAM, CAF, Impôts,...) qui sont dans la même situation que moi et de continuer à aider les usagers même si l'activité est en baisse. Merci pour l'enquête !

pression psychologique de la direction, consignes contradictoires de la sous préfecture.

tout les employés étaient sur leurs lieux de travail pas de PCA rien n,a été mis en pratique a ce jour ahurissant l'employeur obligeant les employés a ce mettre en arrêt maladie pas d,ASA ou alors au compte gouttes je suis écœuré par mon employeur dénis total de la santé de ces employés je pense que désherber, rempoter des plants sans le mètre de distance, faire des décorations pour les rond-points et j'en passe .....ne font pas partis des missions essentielles et urgentes a traiter .j'ai prévenu mon employeur ainsi que le directeur général des services lettre a l'appui ,le médecin du cdg rien n'a évolué,les employées des écoles n'avaient ni masque de protection ni gants a leur disposition fraternellement.

Après la crise il faut développer et améliorer le télétravail et pourquoi proposer au moins deux jours par semaine pour tous ceux qui le souhaite.

Travaillant dans un musée, nous sommes trois agents à avoir mis en place, de notre propre initiative, une rotation pour effectuer des rondes afin de s'assurer que tout va bien pour le bâtiment et les oeuvres (surveillance des fuites, humidificateurs, températures...). Nous sommes à chaque fois seuls sur le lieu de travail, sans risque de contagion (une fois par semaine chacun). Nous n'avons reçu aucune instruction quant à l'organisation de notre travail. Je suis en télétravail, ce qui est possible pour mon poste, mais je n'ai aucune réponse à mes mails par la hiérarchie, avec des dossiers qui n'avancent pas. Certains de mes collègues, catégorie C (pas de télétravail possible) ont reçu un SMS leur parlant vaguement, sans directive précise, d'un retour progressif au travail avant la fin du confinement. Un exemple a été donné: faire le ménage du musée, afin que tout ne soit pas à faire à la "rentrée". Aucun planning, aucun ordre précis (il n'y a, à mon avis,aucune nécessité de faire le ménage au

musée qui, faute de public, n'est pas sale!). Nous avons reçu hier un mail, pour une fois précis et directif nous imposant à tous de prendre une semaine de congés pendant les vacances de Pâques.

la police municipale, les grands oubliés des collectivités territoriales alors que les agents sont en première ligne mais également oublié par l'ETAT, bref des braves agents qui aiment leur métier et qui se débrouillent comme ils le peuvent.

Au début du confinement, j'ai eu comme consigne de rentrer chez moi en autorisation spéciale d'absence. C'est moi qui, à la fin de la 1ère semaine, ait demandé l'autorisation à mon CDS de faire du télétravail pour maintenir un minimum de service auprès des usagers.

Au lieu de faire des communiqués de presse et de baser l action publique sur des instructions boiteuses datant de 1950 il aurait été plus intelligent de légiférer clairement pour que tous les agents publics soient traités avec prudence de la même façon sans que certains DGS incompétents puissent interférer.

Le personnel, celui qui a l'outil informatique du moins, a reçu de la DGS le guide édité par le Cdg45.

Seules à ce jour, deux informations par @ ont été relayées au personnel par le syndicat : la lettre intersyndicale de O. Dussopt et tract sur les conséquences de l'ordonnance urgence sanitaire + 1 @ de soutien aux agents de terrain.

Comme évoqué l outil de sondage est intéressant même si les questions sont orientées. Il serait intéressant de connaître l avis des agents sur l appropriation des nouveaux outils mis en œuvre pendant la crise. Il aurait également été intéressant de connaître leurs positions sur leurs utilisations et leurs mission en cette période. Je m'explique, peut-être que certains fonctionnaire auraient souhaité participer à l effort collectif même hors de leur domaine initial mais qu ils n ont pas été sollicités. Une question aussi sur les moyens nécessaires pour pouvoir s adapter et changer ses missions ou sa façon de travailler en periode crise auraitvete un plus. Dans tous les cas ce n est pas le moment de se positionné en combat syndical.

Dans le cadre de l'application de la directive du privé sur les services publics, mon employeur, GrandParis Sud Seine essonne sénart a glissé dans une Foire aux Questions la possibilité d'obliger les salariés à prendre entre 5 et 3 jours de congés avant la fin du mois d'avril, et de les retirer aux agents qui ne les poseraient pas, ceci au titre du "droit à la déconnexion". Or, il n''existe aucune transposition par ordonnance à ce jour. J'ai alerté quelques collègues qui n'avaient pas lu la FAQ, j'ai averti la CGT de mon organisation de travail sur le propos en joignant un document reçu mardi de cette semaine qui précise que les DRH et les DG de plusieurs collectivités en France ne sont pas d'accord avec cette mesure, d'une part, et que d'autre part, cibler les mauvais élèves relève de l'arbitraire que la Cgt condamne partout et en tout temps. Effectivement, un tract de la Cfdt relevait qu'au prochain Comité Paritaire de notre organisme, il y aurait discussion sur ce point… Non seulement mon employeur avance masqué, mais de plus, comme à l'accoutumée, il laisse son bras armé, la Cfdt, majoritaire aux dernières élections jouer les "arbitres"... Le syndicat Cgt est tout nouveau. Par ailleurs, des voix s'élèvent ; le département de la Seine St Denis notamment, qui lui , a pris les mesures rétrogrades que je condamne (pourtant de la vraie

gauche…) par l'intermédiaire de la Cgt locale. Ce soir, le 9 avril, je n'ai aucune nouvelle de ce qui doit être fait en interne : est-il vrai que chaque entité territoriale peut prendre des mesures aussi restrictives dès lors qu'il y a négociations… Lorsque l'on sait que les CP n'ont qu'une voix consultative, elles peuvent faire ce qu'elles veulent. Et les salariés ne pourront donc pas faire appel au TA pour contester ce que moi, je juge parfaitement inadmissible dans ce pays : flouer aux pieds ce que j'entends par "transparence" et "démocratie", notamment lorsque mon employeur nous abreuve de mails gentils et bienveillants au demeurant.

Je n'ai aucune information sur mon statut pris en compte depuis le confinement autre que par le syndicat. Ma responsable m'a demandé mon adresse mail perso pour me donner un sujet à réfléchir et à lui transmettre lorsqu'il serait terminé. Or à part mon téléphone portable je n'ai pas d'autre outil informatique à ma disposition pour entretenir cette demande. Je l'ai informé et lui ai demandé si un ordinateur portable serait disponible pour permettre de continuer nos échanges. Je n'ai eu aucune réponse de sa part.

Etant seule avec ma fille, il est très compliqué de trouver un mode de garde pour elle quand je suis amenée à garder ceux des soignants dans ma structure petite enfance. Les professeurs des écoles de mon village ne souhaitant pas garder les enfants.

Je poursuis les objectifs de travail assignés avant crise et qui peuvent être remplis dans des conditions de télétravail (rédaction de documents notamment) ne demandant pas un suivi constant par le supérieur hiérarchique (dans mon cas le DGS, bien occupé par ailleurs). Mais le besoin de se sentir utile pour la collectivité est de plus en plus prégnant.

Certains hiérarchiques profitent de la situation de télétravail pour "charger" les agents et les faire travailler plus que le nombre de jours impartis officiellement. Les objectifs sont à atteindre coûte que coûte afin qu'au moment du déconfinement il n'y ait pas eu d'impact quant à cette période d'absence physique sur le poste de travail. Sidérant ! Anxiogène.

En résumé, peu d'informations à part celles pour mettre en avant l'implication du Président et DGS. Aucune information pour la protection des agents qui travaillent sur site et aucun équipement de protection fournit à ce jour. Abus de l'usage des dérogations de déplacement. Elles sont utilisées même si les déplacements ne sont pas indispensables. Certains agents sont forcés à aller sur site sans concertation et sans que cela soit indispensable. Alors que les cadres ont été sagement confinés à leur domicile...

Plus aucun CT ni de CHSCT, aucune info sur les collègues touchés par le covid, les agents confiné et qui ont posé des congés en avril ne seront ni annulés ni reporté. Aucune prime prévue pour ceux qui travaillent.

Vous auriez aussi pu insérer des questions orientés managers pour vous expliciter ce que nous avons mis en place pour rassurer, accompagner nos équipes .... Dommage.

le covid fait apparaître la vraie nature des gens ceux qui jouent la carte de la compréhension, de la solidarité de l'adaptabilité et ceux qui profitent du système, ne pensent qu'à leur intérêt personnel comme les droits à congé.

le télétravail je ne connaissais pas c'est quelque chose que j'ai du gérer tout de suite alors que sur mon poste il n'était pas envisagé de faire du télétravail. Le télétravail est bénéfique sur un ou deux jours mais il est essentiel de voir ses collègues il est difficile de travailler sur le long terme. d'autre part, je crois qu'à l'issue de ce confinement je demanderai une journée de télétravail cela me permettra de me préserver du virus et de continuer à travailler on est plus efficace chez soi.

La situation est plutôt bien gérée au sein de ma collectivité.

Je souhaite vivement que lors de la sortie du confinement, et avant le retour physique sur le site de mon administration, un grand ménage soit réalisé : Quand j'ai quitté les bureaux tout était sale et poussiéreux : les portes, les poignées, les bureaux, les placards; les sols ... J'espère aussi que des masques, des gants et un ménage régulier des locaux seront prévus. MERCI pour votre action.

Soucieux du paiement des fournisseurs, j'ai travaillé essentiellement par mail de chez moi, et en relation avec les services d'intendance du lycée. J'ai également dû me déplacer au lycée, en possession du formulaire d'autorisation de la région, pour sortir pouvoir accéder à mon PC pro et sortir les documents demandés.

J'aimerais vraiment savoir si l'on va devoir récupérer des heures et rtt et si on me laissera partir en vacances. En espérant que le confinement soit levé d'ici là.

Au regard de mon travail, un exécutif perdu dans la gestion de cette crise et incapable de donnée des directives rationnelles et pragmatiques. S'il ne se ressaisit pas, ce sera un cataclysme tant pour les fonctionnaires concernés que pour les intervenants extérieurs dès le déconfinement.

On nous parle beaucoup des actes de la region pour les hôpitaux et les ephad. En ce qui concernent les agents, moi personnellement j'ai un sentiment de désintérêt de la part de notre employeur .Heureusement que les syndicats sont là.

On ne sait rien sur l'impact du confinement, par rapport aux salaires et aux congés si cela dure (agent lycée, stagiairisation jusqu'au 30/04) . Titularisation ou pas au 1 er mai ???

Responsable de Cusine, la production est à l'arrêt, nous attendons la reprise. J'espère que cela n'aura pas d'impact sur la reprise des agents contractuels.

Notre unité Archives est totalement abandonnée, aucun message de la hiérarchie directe (service et direction), juste un SMS certaines semaines pour nous dire qu'on reste en ASA.

Nous avons été sollicité par l'administration de notre lycée pour nettoyer et désinfecter les bureaux et locaux utilisés par la directions sur 2h par roulement avec tous les agents polyvalents. Nous n'avons à notre disposition que des gants à usage unique. Pas de masques, pas de blouses jetables et pas de gel hydroalcoolique pour nous.

Et si on en profitait pour changer notre façon de vivre, de travailler ? Il faut changer notre Monde.

Aucun retour aucune nouvelle de m hiérarchie directe (chef, gestionnaire d'établissement).

La fonction Publique doit donner l'exemple mais mon supérieur n'applique pas .. discrimination au sein de l'équipe malgré la.situation durgence alors que le confinement été annoncé.

Le plus difficile est d'avoir à garder ses enfants tout en assurant en off du télétravail, en lien avec des équipes qui sont dans le même flou mais avec une direction qui elle teletra-

vaille officiellement et exige donc des rendus impossibles à fournir faute de temps et de forces humaines disponibles.

en debut de crise difficile de se faire entendre , on nous demander de desinfécté les poignets de porte au vinaigre ....pas de produits adapté pour les virus ! j' espere que le retour sera moins compliquer !

Je ne me vois pas reprendre le travail sans un test de contrôle pour le Covid 19 pour ne pas prendre un risque pour ma famille et mes collègues et moi-même.

Les agents qui n'ont pas d'enfants , sont de "la chaire à Covid 19 " , les mères sont mieux lotis , prioritaires pour les vacances scolaires, pas envoyé au frond et certaines sont mêmes planquées en province !

Question droit de retrait répétée.

Je n' ai pas été clairement informé des nouvelles modalités d' organisation de travail et en ayant suivi le conseil de la RH j'ai fait un choix de statut actuel qui ne m ´est pas favorable du tout financièrement.

Je me sens en difficultés au quotidien, mon directeur ne fait pas descendre les informations officielles et je me bat pour trouver d'autres chemins. Pas de plan bleu, pas de PCA...

L impression de naviguer a vue sanq capitaine dans le navire.

La plupart des communes n'étaient pas préparées au télétravail. Aucune consigne n'a été donnée sur les missions à assurer désormais. Nous avons appris l'annulation des prochaines expositions et aucune garantie que le budget est conservé. Néanmoins, le salaire devrait rester la même.

Il faudra refaire équipe entre ceux qui sont en autorisation spéciale d'absence, ceux qui sont dans le pca, ceux qui sont en travail a domicile avec materiel, ceux qui sont sans materiel des tensions commence à aparaitre.

un flou artistique total, l'employeur ne nous contacte que pour obtenir des informations professionnelles, vive la bienveillance au travail.

Étant en arrêt maladie pour garder mon enfant malade je ne sais pas si j'aurai eu la chance de travailler à distance et je ne sais pas ce que sera mon cas après, je n'ai reçu aucune information via mon employeur sur le covid ni aucune sollicitation. Je ne suis pas malade c'est ma fille et cette situation est tragique car je suis obligée d'être en arrêt maladie pour m'occuper d'elle. J'aimerai travailler à distance! Je fais des études urbaines cela ne nécessite pas d'être au bureau 35h-semaîne pour l'environnement et le bien être je dirai même qu'il est temps d'arrêter de croire que la présence est une consigne du bon soldat, qui plus en quand on est cadre... on est obligé d'être malléable j'ai pas eu le droit à la nomination d'ingénieur principal car ma fille était malade. J'aurai pu attaquer ma mairie... c'est honteux! Mon chef m'avais dit oralement « je ne vous connais pas alors je vous nomme pas » cette erreur administrative d'un chef non titulaire nuit à la FPT. J'avais pas eu la force de me battre à l'époque où j'étais souvent à l'hôpital mais j'aurai pu continuer de travailler et je ne serai pas si déprimée ou stressée par un retour éventuel à la normale! Vive le télétravail et la reconnaissance des individus comme êtres humains!

j'ai peur du de confinement .comment cela va se passer.aurons nous assez de protection pour travailler.dans un secteur où nous cotoions des enfants comment allons nous faire pour les distances.pareil au niveau restaurant scolaire.merci.

Dans le lieu ou je travail au début de la pandémie avant l'annonce du confinement on aurait pu avoir du gel hydroalcoolique, des gants et des masques pour se protéger de ce virus, si on aurait eu suffisament ce matériel on aurait pu avoir moins de malades.

dans notre syndicat on gère du mieux que possible suivant ce que les autorités territoriales et le gouvernement nous donne comme info .En fait on se débrouille nous même pour trouver du gel, des gants ,des lingettes et des masques de protections.

Je me suis installée loin de chez moi lorsque j'ai accepté mon emploi à la Région. Je me suis adaptée (clubs sportif et artistique) mais toutes mes vacances et mon temps libre sont consacrés à un retour chez moi. Ce confinement me contraint à rester enfermée seule dans un studio, ce qui est psychologiquement difficile sur la durée, en dépit des contacts visio et téléphoniques. Merci pour votre enquete.

SILENCE RADIO de la part de la Collectivité sur la situation et Refus d'un CHSCT de la part du CDG.

Je n'ai aucune nouvelle de ma direction depuis la fermeture des écoles. Personne ne m'a d'ailleurs prévenu clairement que je pouvais rester chez moi pour garder mon enfant de moins de 16 ans.

A QUAND UNE RECONNAISANCE DU MÉTIER d'ATSEM ! Nous sommes bel est bien sûr le terrain en cette pleine crise sanitaire ! On nous fera pas de cadeau à notre retour concernant nos heures à devoir ! Cette pandémie plus le retour au travail m'angoisse. Les ATSEM les oubliées.

Flou artistique complet. Mon employeur m'a demandé de rester chez moi sans aucune autre information ou document à signer ..... je ne sais donc pas dans quelle situation administrative je suis.

On nous tiens au courant de rien flou total.

La cgt est toujours active malgré le confinement et nous tiens au courant de chaque action menée pour continué à protéger les agents.

Etre un pion que l'on déplace.

Comme je l'ai dis précédemment je m'inquiète quant à la reprise de mon activité. Si l'école reprend qu'en septembre que vont faire les communes de nous les Atsem ? Je m'inquiète parce que nous n'avons aucune je dis bien aucune information à ce sujet. Je suis une grande angoissée, et cette situation n'arrange rien. J'aimerais pouvoir me porter volontaire pour accueillir les enfants du personnel soignant, mais habitant à plus de 50 km de mo. Lieu de travail et m'y rendant en transport en commun, je ne peux pas. La encore situation très désagréable, car je dis que je ne suis pas volontaire mais parce que je ne Peux pas. Est ce que ma hiérarchie le comprend ? Vont ils en tenir compte pour la suite ?.... Toutes ces questions me trottent et m'angoissent au quotidien....

Cette enquête me semble très pertinente.

J aimerais bien que ça ne dure pas encore trop longtemps.

A quand le confinement pour tout les agents.

Aucune information de mon service, patron, autre service de la mairie et le sundicat rien de leur part

A quand le confinement pour tout les agents.

Je n'ai eu au téléphone depuis 1 mois que 1 seule fois et elle n'a rien évoqué concernant les congés les heures le travaille... elle ne m'a parlé de rien à part si je pouvais changé les horaires quand on reprendrait le travail ! Et que le 3 mai on devra retourne au travail sur du volontariat.

Nous n' Aucune information de quelques natures que se soit.

Le confinement qui dure depuis 1 mois maintenant a pour ma part des conséquences psychologiques. Il suffirait que des tests de dépistage et des masques soient mis à notre disposition pour que nous puissions enfin reprendre notre activité.

le flou total ! j'ai eu au téléphone un monsieur de la CGT pour me renseigner !

Aujourd'hui, je suis réquisitionnée et volontaire, j'ai contesté les conditions de travail lors de mon 1er jour de fonction lors de la mise place de la réquisition, je suis Atsem. Depuis je suis chez moi à attendre, j'ai été contacté par SMS de ma hiérarchie pour faire un dépannage de 11h à 14h30. Aujourd'hui je ne connais pas sous quel statut je suis en restant chez moi. Aucune info, rien de rien n'est transmis par ma commune.

Atsem. On a aucun enfant au sein de l école. Mais on doit venir nettoyer la salle des fêtes et la mairie. En sachant que personne ne fréquente ces lieux. Et qu habituellement c est une entreprise qui s occupe de l entretien...

Tout est flou ! Conges , reprise, heures de travail demandées par la commune…

Le confinement est très dur pour nous tous malheureusement c est pour une bonne cause la santé de tous citoyens.Malgre cela il y a encore des abrutis qui ne suivent pas les règles et invitent des amis chez eux ou bien il y a des gens qui marchent à plusieurs c est honteux .Oui tout ceci nous donne du stress et ça nous rend malade car on ne sait pas où on va.

Les questions laissées sans réponses car aucunes n'étaient adaptées aux questions, aucunes protections fournies dans notre commune

Je me sens seule au monde...

Tout a été fait par mon intercommunalité pour protéger au maximum les agents.

Pour l'instant on est au courant de rien.. on attend quand au salaire on sait pas donc on attend la paye pour voir comment nous allons être payer…

On est dans le Flou on Attend chez nous quoi faire On voudrait aider.

je ne peux concevoir une reprise avec de la distantiation , les enfants non masqués , dans des classes à 32 voir 33 avec AVS sans protections et sans que la population entière ait ete testée . les locaux ne permettent pas de mettre en place les préconisations covid19 . il est impossible de faire 3 services cantines , de desinfecter chaque crayons , feutre , stylos, pinceaux , gommes, jouets d'une classe de 30 enfants de maternelle , chaque surface apres le passage de chaque enfant . à la maternelle il n'y a pas d' evictions . impossible de se distancier à 2 mettre d'un enfant pour l'aider à lui attacher son manteau,chaussure ... la gestion des doudous compliquée aussi ... il serait fortement souhaitable que les enfants portent des masques lorsqu'ils sont souffrants et presents à l'ecole , car les masques chirurgicaux ne protegent que l'environnement et ne protegent pas contre les virus . ce serait faire les choses à l'envers d'obliger uniquement les

agents à se proteger , car ils ne le seraient pas puisque les enfants de maternelles toussent aux visages des atsem et adultes de l'ecole .
cette crise sanitaire n'est pas stressante , ce qui est stressant c'est l'impact des politiques de gestion de crise .

pourquoi ne pas avoir eu nos résultats de dépistage au test covid 19 ?

Je suis confinée chez moi mais doit être disponible si besoin sur réquisition.

Malheureusement, aucune nouvelle de ma municipalité.

Beaucoup de choses restent floues...

Aucune information pour les atsem certaines sont envoyé faire du travail d'adjoint technique communal ou envoyé nettoyer les ecole sans protection. Aucune communication sur le covid par la hiérarchie c'est aberrant de nous laisser dans le flou comme sa et d'être traité comme des pions.

Mon administration s'était mise au télétravail avant la crise ce qui facilite la situation actuelle.

Marre de la pas pouvoir sortir.

Je suis ATSEM.Aucune information sur l'impact ou non des congés pendant le confinement, pas de note de service sur le PCA ni sur le protocole de désinfection des locaux...rien alors que les directions et leurs collaborateurs sont en lien avec la collectivité par le biais du télétravail.

On est dans le flou . Rémunération, régime indemnitaire ??? Congés , rtt ?

Depuis le début 2 SMS 1er pour dire confinement et le 2eme pour demander si dispo pour garder enfant de soignant mais ayant 2 enfants moins de 16 ans pas possible.

Des collègues ont voulu exercer leur droit de retrait mais cela leur a été refusé.

Hiérarchie fantôme, cela est bien dommage !!!!

pour les fonctionnaires territoriaux tout est flou pas réellement d'informations

En tant qu'ATSEM j'assiste l'enseignante, qui garde les enfants des soignants, par roulement d'une fois par semaine. Département 95.

Je suis ATSEM ma commune a mis en place un service minimum pour les enfants du personnel soignant,j ai donc été contacté par mon chef pour effectuer un roulement, sauf que lorsque je lui ai demandé les moyens de protection il m a évidemment dit que toutes les barrières étaient en place sauf les masques !! Je lui ai donc fait part de mon angoisse de faire ce service sans cette protection que je trouve indispensable. Il m a remplacé,mais je ne sais pas qu elle conséquence cela aura pour moi!! Est ce que j etais dans mon droit?,est ce que cela aura un impact sur mon salaire?Parcque depuis je n ai plus aucune nouvelles.

Fin d arrêt prévue le 12 avril, je n ai reçu aucune information quant à l organisation ou les mesures prises en cas de retour. Pas de mail ou courrier de mon service ni de ma commune employeur.

La difficulté majeur est de se sentir inutile amors que j ai sollicité mon chef de service pour lui signaler ma disponibilité et mon envie de me rendre utile.Nous avons très peu voir pas d informations sur l organisation mose en place par notrz service.

congés annuels imposés par l'employeur sans explication, aucune information claire sur notre statut ...

Chez moi pour mes enfants et à cause de mon état de santé, je suis totalement coupée de mon travail et je ne suis informée de rien. Le seul contact que j'ai est le téléphone avec mes collègues qui sont dans le même cas que moi.

Je suis dans le flou. Je garde mon fils mais j'ai des collègues sur le terrain. Nous ne savons pas ou est l'administration, je ne sais pas ou sont mes droits. Personne ne dit rien.

Dans la fonction que j'exerce je suis directement exposée aux usagers que l'on a qualifié parmi les vecteurs principaux du covid19 et ce sans protection. En effet je garde les enfants de soignants en mettant un masque de fortune que j'ai cousu avec les matériaux que j'avais. Je veux bien être solidaire mais j'ai peur de me mettre en danger ainsi que ma famille.

Je suis très inquiète pour les jours à venir et je suis sur que l'on va porter le masque pendant quelques temps et je trouve dommage que nous ayons pas de tests, car si nous devons reprendre le travail je trouverai prudent, de nous faire des tests, avant la reprise, car mes collègues qui ont travaillé avec les enfants, sont peut-être porteurs, et je n'ai pas envie de l'attraper, surtout que j'ai bien respecté les consignes.

Je suis atsem et maman, je garde donc mes enfants mais je suis en lien avec l'institutrice pour la continuité pédagogique afin de préparé le matériel et travail nécessaire pour le retour des enfants en classe le moment venu.

Je travaille au sain d une commune pour le quel le maire privilégie sa campagne. Les agents font des demandes et la mairie refuse pour cause de budjet. Je suis responsable de la réapprovisionnement de la pharmacie scolaire. J ai commendé en septembre en plus d une commande ordinaire, des masques et du gel hydroalcolique en cas de ppms si nous devons confiné les élèves par exemple un camion ayant des produits toxiques accidenté près de l école. C est un des scénario probable, et bien on me les a refusé pour le budjet, si on aurait eu en septembre ma commande, les agents de notre école auraient été couverte rapidement car nous étions en contacte avec les enfants. Mais vous savez, lorsque je demande une boîte de gant par classe pour les atsem, on fait la sourde oreille, mais avez vous déjà nettoyer du vomi, du caca et du pipi sans gants ?? De plus nous avons une cgt dans la commune et nous ne pouvons pas nous appuyer sur notre représentente car elle même dit que les atsem sont de fenehantes et oui du coup je me suis retiré de la cgt car sa m'a dégoût.

ATSEM à la ville de Clermont Ferrand. Depuis le lundi 16mars ou on m'a dit de rentrer chez moi et que je pourrais être appelé pour garder des enfants de personnel soignant. Je suis à disposition et je n'ai aucune nouvelle de l'administration et de mes supérieurs !

J'ai attrapé malheureusement le codiv 19 confinement obligé !!

Nous fonctionnons en roulement avec mes collègues pour garder les enfants de soignants. Nous avons eu des masques il y a 1 semaine. Des consignes arrivent au fur et à mesure.. Garder des distances avec des enfants est dur voir impossible.

Bon courage à tous. Protégeons nous, protégeons les autres.

Je n'ai a ce jour recu aucune info quand a ma situation professionnelle . Aucune communication sur la situation de la part de ma collectivite. Silence absolu.

Je suis délaissée par mon agent de maîtrise. Quand j'essaye de la joindre au téléphone, ne répond pas. Alors je lui écrit un SMS. Elle me renvoie au service du personnel. Aucune communication. Je fais mes recherches toute seule. Pas empathie envers moi. Je trouve ça dommage.

J ai l impression d avoir disparu des effectifs comme je suis en situation de personne fragile on me transmet aucune info et on nous fait culpabiliser alors que ceux qui sont sur le terrain sont valorisés.

j'estime que dans ma collectivité (ville de Montreuil), les choses se passent plutôt bien. Un point d'attention sur les agents de services externalisés auprès de prestataires privés (notamment: nettoyage des bâtiments), où on n'a pas encore réussi à savoir si leur rémunération avait bien été maintenue, comme on l'a demandé.

Suite au premier tour des élections municipales la commune aurait dû changer de maire... C'est un grand bazard actuellement... Aucune nouvelle pour le moment. Mairie fermée. On m'a simplement dit d'appeler au cas où j'aurais des questions...

vu que je suis en arrêt, personne fragile , je reçois que les mails pour l ensemble des agents municipaux , mes collègues travaillent (école pr personnel de santé) et mon supérieur n envoie lles mails (consignes , le roulement , ect qu aux personnes qui ne sont pas en arrêt).

Je trouve que ma commune a agit avec intérêt pour ses agents.

Aucune information n'a été donnée. Flou total car aucune nouvelle.

Ayant pris mon nouveau poste pendant la période de confinement suite à une mutation intervenant début avril, la situation est un peu compliquée: j'ai pris mon poste, à mi-temps en télétravail, mi-temps garde enfant, sans jamais mettre un pied sur mon lieu de travail ni rencontrer physiquement les personnes que j'encadre et mes collègues... avec mon matériel informatique personnel, mais jusqu'ici tout va bien malgré tout.

Bonjour je suis Atsem j.ai travaillé 15 jours afin de « désinfecter les classes »puis j'ai été placé en ASA.

Je constate une incurie dans l'organisation de la communication externe compte tenu de l'urgence des informations à diffuser. Les process de validation sont lourds, lents et inefficaces. L'autorité hiérarchique se montre incompétente.

En arret longue maladie les informations ne parviennent pas, il n y a pas de communication ni d informations.

Pour le CHSCT, nous dépendons du cdg.

Je m'interroge sur les conditions de reprises du travail, nous avons obligation de déposer 5 jours de RTT. La question qui se pose est le maintien de notre salaire ou il trouveront une parade pour soustraire des Pourcentages sur celui-ci. De plus , pour la durée du temps de travail , de quelle façon les agents de la fonction publique territoriale vont-ils être impacter ?

Enfin, nous allons vivre une crise sociale sans précédent dans notre pays et nous avons besoin d'une union syndicale forte. La CFDT NE DOIT PAS DÉCONNER SUR CE POINT..

#onoublirapas! et merci pour cette enquête (même si j'ai conscience d'être dans les "bien lotie")

j'ai demandé une formation à distance.

Besoin d'informations claires et précises de l'organisation de l'administration qui travaille quel secteur? Comment seront gérés les congés et rtt de ceux en télétravail ou ceux qui n'y sont pas ? Aurons nous droits aux congés d'été ?

Aucun suivi des agents en accident de travail.

Aucune informations sur quoi que se soit. Hiérarchie inexistante. Quand je me propose pour du volontariat il n'y a pas de réponse. Si je ne prend pas les devant en vert ma hiérarchie direct je ne sais rien mon H+1 qui est technicien à disparu de la circulation aucune prise de nouvelle que dalle !!!!! C'est lamentable. Je me suis proposé à mainte reprise pour du volontariat mais aucune réponse ni d'ailleurs pour savoir si j'ai le droit d'aller aider des associations des paysans ou quiconque en aurait besoin et qui est au service de la population. Je me considère comme agent du service publique donc au service des gens pourquoi sommes-nous inutiles ??????

Dans ma Région et ma direction, le télétravail était déjà organisé un jour par semaine, donc aucun problème pour passer à cinq jours, les personnes qui ne télétravaillaient pas ont été équipée en urgence. La communication est assurée par la téléphonie Skype, seule ralentissement, les connexions Internet qui sont parfois faibles. Mais pas de problème insurmontable pour une continuité de service presque totale.

Obligation de télétravail, mais aucune information sur la prise en charge des frais liés au télétravail (électricité, internet,etc...).

Conditions de travail, de confinement sans problème. Participation 2 fois à la confection de kits infirmier-e dans de bonnes conditions.

Merci pour ce petit questionnaire qui permet de se poser des questions importantes en ces temps de crise.

La crise a mis en évidence que mon poste correspond uniquement à un objectif légal mais aucune sensibilité de la prévention de la part des responsables.

le PCA communal s'est fait dans une grande tension.

Nous sommes une petite mairie avec seulement 3 agents dont 2 à temps non complet, et nous dépendons du centre de gestion concernant les agents. Nous avons du mal à les joindre et à avoir des informations sur l'action à mettre en place. Quant à la préfecture, heureusement que nous avons des infos par d'autres biais, car lorsqu'ils nous en adresse, nous avions déjà l'info plusieurs jours avant par nos propres moyens. Par exemple instructions données pour l'obligation d'avoir du gel dans les bureaux de vote, mais aucune aide pour en obtenir….

Des solutions techniques telles que le VPN n'ont même pas été envisagées. Nous travaillons donc sans les bons outils, ce qui fait qu'on doit en faire beaucoup plus pour arriver au même résultat. C'est déjà compliqué de rester motiver sans être en contact avec notre public.

Pourquoi ne pas envisager d'aménager le travail sur place ? Sans parler d'ouvrir (je travaille dans une médiathèque), il y a beaucoup de travail interne que je pourrais faire sur place, avec le logiciel et les livres. On pourrait alterner dans l'équipe notre venue au travail

pour ne pas entrer en contact mais quand même pouvoir avancer. Un sentiment d'inutilité de et faire du travail dans le vent pèse sur le moral.

flou,on ne sait pas,on ne sait rien.

Pas d'information sur la continuité du service public. Sentiment d'être oublié voire pire.

Manque de clarté et manque d'organisation de la part de la hiérarchie stratégique (en gros les DG). Absence d'écoute de la hiérarchie stratégique à l'égard des équipes de direction qui pourtant font remonter les besoins et les interrogations des agents et qui sont les plus à mêmes à comprendre les enjeux du terrain.

J'ai contracté le covid-19 au début du confinement et suis en arrêt maladie depuis. Je lis les méls professionnels au quotidien et assure les quelques tâches pouvant être poursuivies. Je me sens très démotivée depuis le début du confinement.

Déconfinement prévu à partir du 11/05 - devra t-on obligatoirement retravailler à cette date ? avec quelles protections, horaires (open space).

Comment va ton faire quand on va retravailler en ecole en tant qu agent polyvalent à reims je m inquiete pour notre securité santé on a pas de gant adapter pour les changer souvant pas de masque donc on peu pas reprendre tout de suite pas de produit adapter pour le virus et l organisation on es deux agents polyvalent et 4 atsem pour l ecole comment faire pour l hygiene avec des petits moyen et grande section et comment faire aprés pour l accueil enfants et parent.

Des consignes peu claires et contradictoires des services de l'Etat qui, par le biais du Préfet, engagent les collectivités de continuer l'instruction, mais sans lui-même revoir ses propres services concernés, pour faciliter la continuité, notamment des consultations de ses services, et ceci dans un contexte désorganisé et anxiogène.

Etant personne à risque, pas d'information sur les conditions de reprise du travail, sur les astreintes (étant personne logée). Beaucoup de questions personnelles sur l'organisation familiale au moment du déconfinement.

J ai peur de l ouverture des écoles lev11 mai .

Je suis malgré tout satisfaite de la communication de ma structure, des diverses procédures et mesures de protection.

un peu de positif serait le bievenu.

pas de nouvelles claires de notre position administrative et de ce que cela entraine.

j'ai usé de mon droit de retrait le lundi 16 mars, il m'a été refusé par mon DGS qui a envoyé la police municipale à mon domicile pour me faire reprendre mon travail (une réunion avait été prévue l'après midi).

La collectivité a beaucoup communiqué sur l'action politique menée en lien avec le covid-19 (y compris dans les médias : communication externe), très peu quant à la position administrative des agents (FAQ RH : communication interne).
Je trouve que dans la précipitation pour les agents habituellement autonomes, cela s'est plutôt bien passé. Reste les agents ne disposant pas à leur domicile des matériels indispensables à une connexion sécurisée, et ceux dont les consignes doivent être données très précisément quotidiennement. Encore une fois, je crains le traitement inégalitaire des situations pour ... aller vite et reprendre un cours normal. Attention à ne pas faire n'importe quoi, cette crise sanitaire laissera des traces à tous points de vue. Il convient d'être le plus juste possible dans le traitement des différentes situations.

Les conséquences psychologiques et physiologiques dans les relations personnelles et professionnelles vont s'en ressentir très fortement et de manière négative.

cette situation rend le travail plus dense et la gestion des enfants (collège, lycée) fatigue enormément.

vivement le retour au travail avec les collègues.

On ne sait pas ce qu'il en est par rapport à cette autorisation d'absence. J'espère que l'on ne va pas nous demander de récupérer des heures parce que nous n'avons pas demandés d'être absents.

La gestion du déconfinement et de la gestion de la sécurité pour les agents et les usagers sera très important et les collectivités seront bien seule ... comme souvent.

Consigne de la direction, on fait ce qu'on peut sans se mettre en danger, ni mettre en danger les autres. Ce qui est fait ne sera plus a faire, mais il n'y a aucune pression ni aucun objectif. Pour ce qui ne sera pas fait on verra plus tard.

Travailler à accueil d un lycée sans fournitures gant et masque en contact de usagée a deux dans 5m2 et aussi faire la distribution.

Flou artistique complet.

Suis épuisée !

je travaille au sein d un ehpad.

Il est dommage que dans ma collectivité un syndicat comme la CGT ne se sente pas concernée....en fait comme tout le temps....

Vos questions sont parfois mal formulées. Vous ne proposez pas toutes les réponses possibles (comment allez vous interpréter l'absence de réponse ??). La situation peut aussi être très bien gérée : les agents sont en capacité de télétravailler, la continuité du service est assurée. S'il y a un peu de stress dans les équipes, c'est la solidarité et l'implication qui prévalent.

Au sein de notre administration, c'est la désorganisation complète sans aucune consigne officielle et aucun dispositif. En tant que directeur, j'ai pris énormément d'initiatives sur la gestion de mon service en assurant un lien régulier avec tous les agents (80% en ASA et le reste en télétravail mais sans réelles missions). Le télétravail n'existait pas chez nous et nous n'avons que très peu d'outils (qui fonctionnent mal) et tout avec notre matériel personnel. La situation est totalement anarchique.

Il est assez difficile d'avoir toutes les réponses à toutes nos questions heureusement que j'ai le syndicat.

Manque de reactivité de la chaine hierarchique sur les prises de decision face à la siruation.

L'information au sein de mon organisation sur notre position administrative et les modalités d'organisation du travail sont arrivées plus d'une semaine après le début du confinement.

Un flou complet du jour au lendemain. Peur de reprendre le 11maiavec plus de 1000 élèves sachant que je travaille avec des élèves défavorisés et dans un lycée qui a très peu de moyens humains et matériels.je pense

à me mettre en congé sans solde .j'ai peur pour ma santé et celle de ma mère qui est a ma charge.je m'en occupe après mon travail.peur de la contaminer.

Le déconfinement et la présence physique génère une inquiétude car je souffre d'une pathologie pulmonaire et garde à mon domicile une personne fragile. Aurais-je la possibilité de réduire ma présence physique afin de limiter les risques de contamination ?

5 jours de congés ont été imposés à prendre entre mi-mars et fin mai 2020.

Petite précision, je dois utiliser uniquement mon PC personnel pour les réunions en visio, mon ordi pro n'ayant pas de caméra. Sinon, je n'ai pas eu d'objectifs de travail particuliers de la part de mon responsable. J'ai donc considéré que mes objectifs étaient ceux d'avant confinement, mes missions me permettant de travailler en relative autonomie.

Aucune préparation en amont, aucune directive, aucun suivi de la part de la direction et des élus. Par contre des contacts mails pour supprimer des rtt et des congés au bon vouloir de la direction sans suivre l'ordonnance du 15 avril 2020.

Nous n'avons pas de directives claires de la DG dans la poursuite de notre activité concernant la reprise des travaux par le BTP sur les bâtiments de la collectivité. donc tout est à l'arrêt. sauf les urgences concernant les bâtiments des services en exploitation sous Covid 19.

Nous prenons autant de risque que les autres et j'ai bien peur que nous n'aurons pas la prime comme les soignants qui ne sont pas les seules à être en première ligne...

Tous les agents de la commune nouvelle (110 agents environ y compris les contractuels) avons eu une réunion d'informations le 16/03 en petits groupes avec des consignes très floues. Dans mon service (accueil, état civil et urbanisme d'une commune déléguée), c'est nous qui avons proposé à notre direction notre nouvelle organisation, qu'elle a validée. Nous venons trois matinées par semaine et guettons nos mails depuis notre domicile pour y répondre en direct, nous sommes très autonomes, avec très peu de consignes de la direction et peu de contrôle. Nous n'avons pas eu d'info ni de note de service sur les modalités générales d'organisation, ni si des RTT ou congés seraient défalqués, ni sur le maintien ou non des salaires. En tant que secrétaire générale de notre syndicat qui vient d'être créé, je reçois des infos par mail par la CSD, que je transmets aux camarades syndiqués. Merci pour cette enquête.

Aucune protection et des sanctions financières et d'évolutions (sur l'EPA) seront appliquées aussi agents en autorisation spéciale d'absence. S'occuper des enfants n'est pas admis par la hiérarchie directe.

A la réponse présentiel des fonctionnaires, j ai répondu au titre des personnels administratifs, les sapeurs pompiers professionnels n'ont pas autre choix sauf cas particulier asa d être présent .. la proportion dans un SDIS spp compris de serais plus proche des 60-70%.

Nous bricolons peux voir pas d'outils et surtout j'utilise principalement mes outils personnelle.

Grosses inquiétudes sur l'ordonnance du ministère de l'action et des comptes publics autorisant la FPE et la FPT d'imposer des jours de congés pendant le confinement à certains agents en télétravail ou en ASA.

Aucune communication de la part de la direction.

Le DGS se prend pour le Pacha. Le dialogue social a été simplement réduit à rien. Pas de chsct régulier. Pas de réunion avec les représentants syndicaux depuis le confinement. La DG dit qu'elle est débordée par les ordon-

nances et les urgences. Je crois qu'elle ne veut pas des syndicats dans les pattes. Sentiment de perte de sens du travail collectif.

Aucune communication au sein de ma collectivité, aucune décision, dossier en stand by. Aucune protection sur le lieu de travail.

Le DGS se prend pour le Pacha. Le dialogue social a été simplement réduit à rien. Pas de chsct régulier. Pas de réunion avec les représentants syndicaux depuis le confinement. La DG dit qu'elle est débordée par les ordonnances et les urgences. Je crois qu'elle ne veut pas des syndicats dans les pattes. Sentiment de perte de sens du travail collectif.

Le directeur nous oblige à prendre nos RTT alors que je m'occupe aussi de mes enfants notamment pour assurer l'école à la maison et la vie domestique, les loisirs, etc. C'est stressant de ne pas pouvoir réaliser des tâches professionnelles dans un délai raisonnable. Je suis dérangé continuellement par des coups de fil. Les visioconférences ont pris beaucoup de place au détriment des tâches de production de documents, analyse, etc. Les collègues minimisent à tort la dégradation du travail et acceptent le contrôle excessif de la hiérarchie.

Le directeur nous oblige à prendre nos RTT alors que je m'occupe aussi de mes enfants notamment pour assurer l'école à la maison et la vie domestique, les loisirs, etc. C'est stressant de ne pas pouvoir réaliser des tâches professionnelles dans un délai raisonnable. Je suis dérangé continuellement par des coups de fil. Les visioconférences ont pris beaucoup de place au détriment des tâches de production de documents, analyse, etc. Les collègues minimisent à tort la dégradation du travail et acceptent le contrôle excessif de la hiérarchie.

Le dgs est largué.

Obligation de venir travailler alors qu'on n'ouvrira probablement pas cette saison.

Le télétravail dans l'ensemble est négatif pour moi qui bénéficie d'un poste aménagé.

J'aurais souhaité que l'on nous règle une facture EDF ou que l'état fasse un effort pour les familles monoparentales.

Conditions de travail à prendre en compte au-delà du matériel informatique fourni : je vis dans un 20m² et je n'ai pas de bureau, même avec un ordi professionnel, sont-ce de bonnes conditions de travail de travailler assise par terre à ma table basse? D'autres collègues sont dans la même situation. Les personnes sont placées en télétravail mais rien n'est fait pour s'assurer que les conditions matérielles liées au domicile, à la présence des enfants, du conjoint, à la possibilité de s'isoler dans une pièce à part sont réunies.

j'ai proposé à ma hiérarchie d'effectuer du télétravail à domicile pour prendre contact avec des personnes isolées aucune suite a été donné.

Suis en cld en ce moment pas été appelée par ma hiérarchie.

Aucune anticipation de la pandémie depuis janvier 2020. Stratégies et priorités floues et variables mettant l'activité économique et sociale en sommeil. Le réveil sera difficile.

manque de considération de la part de la direction. Pas d'information ni de prise de nouvelles. La bienveillance devrait être de mise en ce moment mais aucune action n'est faite envers les agents. C'est dommage. Seule la grande direction communique.

Pression pour retirer le droit de retrait.

Enfants en crèche..très risqué pour les professionnels..et locauxnon désinfecter par entreprises. Non distance de sécurité entre enfants...et tjrs en manques effectifs.

Aucune information aucune empathie Pas le moindre sentiments qu on existe.

Cette crise sanitaire n'est pas une situation choisie ... Que la Mairie de Paris retire des congés annuels aux salariés c'est inadmissible ... Que la Mairie de Paris ne donne pas les moyens de protection pour lutter contre le Covid 19 c'est inadmissible ... Que la Mairie de Paris ne permet pas le nettoyage des tenues sur site au risque de contaminer les familles c'est inadmissible ... Que la Mairie de Paris ne paye pas intégralement les salaires pendant la période de confinement c'est inadmissible ... Que la Mairie de Paris ne reconnaisse pas le COVID 19 comme maladie professionnelle c'est inadmissible ... Que la mairie de Paris ne permet pas aux agents d'utiliser les masques personnels FFP2 des agents c'est inadmissible ... Que la mairie de Paris ne fasse pas des dépistage systématique de leur personnels c'est inadmissible ... Que la Mairie de Paris ne fournisse que 3 masques chirurgicaux aux personnels pour assurer leur vacation dans penser à leur fournir 2 masques supplémentaires pour les transports en commun c'est inadmissible ... Les agents subissent une situation non choisie !

Rien a été claire sur le réquisitionnent donc j'ai déjà été réquisitionnée mais ne sachant pas pourquoi plus moi qu'une autre personne...seule professionnelle de ma connaissance à avoir travaillé...pourquoi ? Et je suis de nouveau réquisitionnée par rapport à d'autres personnes qui vont bien ,non pas d'enfants et qui sont chez eux depuis le 17 mars. Dernière chose ma direction n'a pas voulu prendre en compte que je vie et m'occupe de mes parents dit fragiles (76 ans et 85 ans) ...Es ce normal ?

La difficulté dans mon domaine résulte de l'annonce de la réouverture des classes le 11 mai sans savoir clairement les modalités. Cela génère de l'incertitude et des inquiétudes...

je suis au secrétariat de la formation et ma responsable d'unité m'a répondu que je ne peux pas avoir le télétravail car mes missions ne correspondent pas. du coup je perds mes artt et peut être les congés. Je suis la seule à Lyon à ne pas avoir de télétravail.

Beaucoup d'agents des bibliothèques de la ville de Paris sont en ASA mais continu à travailler sans statut officiel.

L'autorité voie surtout l'aspect financier de la chose et ce fiche de l'impact humain sur nous.

Secrétaire du syndicat, j'ai adressé un courrier au maire demandant la tenue des instances paritaires dématérialisées, la possibilité d'utiliser la messagerie pro pour communiquer de l'information syndicale ainsi que la fourniture d'une attestation de l'employeur afin que les élus personnel puissent aller visiter les agents en poste. Pas de réponse...

DES RESSOURCES SUR WWW.CADRESTERRITORIAUXCGT.FR

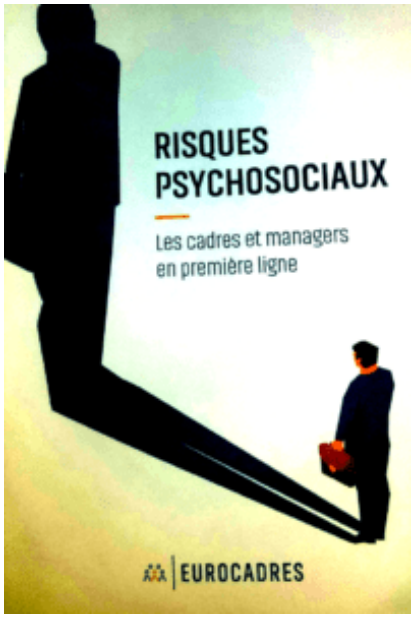

Responsable de la publication: Bruno Beylat

Réalisation de l'enquête et de la publication: Karim Lakjaâ

Contact:

k.lakjaa@fdsp.cgt.fr

0628074054

www.cadresterritoriauxcgt.fr

ufict@fdsp.cgt.fr

la cgt UFICT fédération des services publics